



SEM@FORTISSIMO !

ERROR/ATTENTION



Depuis l'ouverture de SEM@FOR le 22 octobre 2022 l'application présentée comme centrée sur l'agent est-elle conçue pour le rendre acteur de sa formation. Force est de constater que la réalité du terrain est tout autre.

Comment un agent peut-il devenir acteur de sa formation :

- Quand l'outil lui-même ne lui offre **pas de visibilité sur le catalogue de formations** offertes ?
- Quand sa demande de formation, une fois trouvée, doit encore faire l'objet de la **validation** de son chef de service, puis de son responsable local de la formation puis du Centre Interrégional de formation (CIF) ou de l'Antenne du Centre Interrégional de Formation (ACIF) ?

Et que dire des services en 1^{ère} ligne que sont les **CIF et ACIF** qui ne cessent, depuis son ouverture, de rencontrer de grosses **difficultés de gestion et d'organisation des formations**.

LE RETOUR DE L'ARTICLE 22

Bugs et dysfonctionnements sont hélas, comme pour beaucoup d'autres, le lot quotidien des collègues travaillant au sein de ces structures.

A ce jour **SEM@FOR est un outil inutilisable** faute de vision globale des formations et de tableau de bord de suivi. Les services ont même dû élaborer un outil en « **mode bricolage interne** », pour pouvoir éditer de simples listes de participants et d'émargement indispensables au suivi des formations et à la rémunération des formateurs. Bref c'est l'application de l'article 22 : dém.... toi comme tu peux !

Les résultats sont éloquentes : les nombreux dysfonctionnements de SEM@FOR ont **réduit les formations de 30 % !**

L'inquiétude grandit au sein des services de formations à l'approche de la mise en place **en septembre des formations liées aux changements de métiers**.

Les agents des CIF et ACIF souffrent de ne **pas pouvoir exercer correctement leurs missions** depuis la mise en place de SEM@FOR et bon nombre n'ont pas hésité à faire des fiches de signalements Risques Psycho-sociaux.

ENCORE UN BIJOU TECHNOLOGIQUE

Encore une fois l'urgence de la DGFIP à déployer des outils informatiques sans test préalable démontre ses limites. Après SURF, ESTEVE,

F.O.-DGFIP ne souhaite pas que les défaillances de SEM@FOR fournissent opportunément à la DGFIP l'occasion de « rationaliser » le réseau local de formation : les Centres Inter régionaux de Formation (CIF) et leurs Antennes (ACIF) ainsi que Services Départementaux de Formation...

Le Syndicat **exige le renforcement des moyens humains, budgétaires et techniques mis à disposition et le maintien de toutes les structures de formation au sein de la DGFIP** : ENFiP avec tous ses établissements, Centre National de Formation Professionnelle, Centre Inter régionaux de Formation, Antennes des Centres Inter régionaux de Formation, services départementaux de formation ...

Des services au bord de la crise de nerf, une application inutilisable, des formations en recul, des agents découragés ou quand **la polyphonie tourne à la cacophonie...** Mais puisqu'on vous dit qu'on est ambitieux !